

## LA RADIO-ACTIVITÉ PORTE ATTEINTE AU QUOTIDIEN À NOTRE SANTÉ

Alors qu'EDF ne cesse de dire qu'ils ne représentent aucun danger, les rejets radioactifs perpétrés dans l'atmosphère et dans les rivières par les installations nucléaires civiles et militaires du site nucléaire du Tricastin, génèrent jour après jour, une contamination radioactive diffuse permanente.

les normes internationales se basent sur le principe que le risque pour la santé est proportionnel à la dose reçue et que « toute dose de rayonnement comporte

*un risque cancérigène et génétique »* (CIPR 1990).

Les principaux radio-contaminants (mais ni uniques ni exclusifs) : le carbone 14 qui se fixe dans les racines et germes des végétaux pour des millénaires ; l'iode qui se fixe sur la glande thyroïde et les ovaires et le tritium, isotope radioactif de l'hydrogène, qui se fixe sur la peau et dans le tube digestif en cas d'ingestion.

Le tritium peut irradier l'intérieur du corps pendant 550 jours, 10 jours pour l'eau tritiée. Il fixe des doses sur

des cellules et des organes précis au lieu de se diluer dans toute l'eau du corps. De plus, certaines études suggèrent que le tritium se concentre dans l'ADN où il peut faire des dégâts génétiques.

Tout au long de son cycle, de la mine aux déchets, le nucléaire porte ainsi atteinte en permanence à notre santé et à la vie. C'est illégitime et inadmissible mais c'est en toute légalité puisque les exploitants d'installations nucléaires bénéficient de la part des pouvoirs publics d'autorisations de contaminations (appelées autorisations de rejets) de complaisance. Il n'existe pas d'antidote aux atteintes radioactives.

**La radio-activité impacte gravement la santé des travailleurs du nucléaire.**

La loi limite l'exposition aux radiations des travailleurs du nucléaire. Mais les sous-traitants sont utilisés pour recevoir sur une période courte (arrêt de tranche pour entretien) des doses « annuelles » et ne sont pas suivis médicalement après leur départ.

ne pas fêter sur la voie publique



# STOP TRICASTIN

LA LETTRE D'INFORMATION DU COLLECTIF

**O** Vingt six ans après la catastrophe de Tchernobyl (26 avril 1986), il a fallu celle de Fukushima pour que l'Autorité de Sureté Nucléaire (le gendarme du nucléaire) admette que le risque zéro n'existe pas et qu'un accident nucléaire est possible en France sur chacun des 58 réacteurs disséminés sur le territoire.

En France, pays le plus nucléarisé du monde avec le Japon, le vieillissement des installations nucléaires augmente d'année en année le risque d'accident majeur en Europe.

Le nucléaire est la seule source d'énergie mettant en danger aussi gravement l'espèce : prolifération militaire, accidents, rejets dans l'air et l'eau, dissémination de matériaux radio-actifs, accumulation dans la chaîne alimentaire et tous les organismes vivants, déchets encombrants et hautement toxiques pour des centaines de milliers d'années... Quel abominable

“cadeau” empoisonné pour les générations qui viennent !

Abandonner le nucléaire est une question de santé publique, de survie, l'urgence ne permet pas d'attendre. La fermeture des centrales et des sites nucléaires est incontournable. Tel celui du Tricastin où les réacteurs nucléaires ont dépassé les 30 ans de leur durée de vie initialement prévue et accumulent les incidents et accidents dit “mineurs”.

Face à ce danger immédiat, avons créé le Collectif “STOP TRICASTIN” pour mobiliser les populations, mettre les élus devant leurs responsabilités, briser la loi du silence en informant aussi les médias, jusqu'à l'arrêt des installations du site nucléaire du Tricastin avant son démantèlement à terme après la baisse de la radioactivité et enfin sa reconversion.

Autant d'étapes génératrices d'emplois nouveaux, de nouvelles qualifications à développer, d'une expertise internationale à acquérir.

A.V. / J.R. pour le collectif.

## ACTUALITÉS

**UN ACCIDENT NUCLÉAIRE MAJEUR COÛTERAIT 430 MILLIARDS D'EUROS SELON UN RAPPORT RÉCENT DE L'IRSN\***

Le scénario étudié part de l'hypothèse d'un accident sur un réacteur de 900 MW (mégawatts) d'EDF qui entrainerait la fusion du coeur du réacteur avec des « rejets massifs » dans l'atmosphère contaminant environ 4 départements français et obligerait les autorités à évacuer et reloger une centaine de milliers de réfugiés radiologiques.

\* institut de recherche et de sécurité nucléaire

**L'ÉVACUATION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES MILITAIRES DU TRICASTIN NE DÉBUTERA QU'EN 2016.**

760 tonnes de déchets ont été stockés dans des fûts sous une couche de 2,50 mètres de limon par le CEA entre 1966 et 1974. La composition exacte de ce tumulus reste couverte par le secret défense. En 2008, Areva s'était engagé à les évacuer d'ici 2013 mais malgré les risques avérés de contamination de la nappe phréatique cette opération se déroulera sur 2 ans à partir de 2016 seulement.

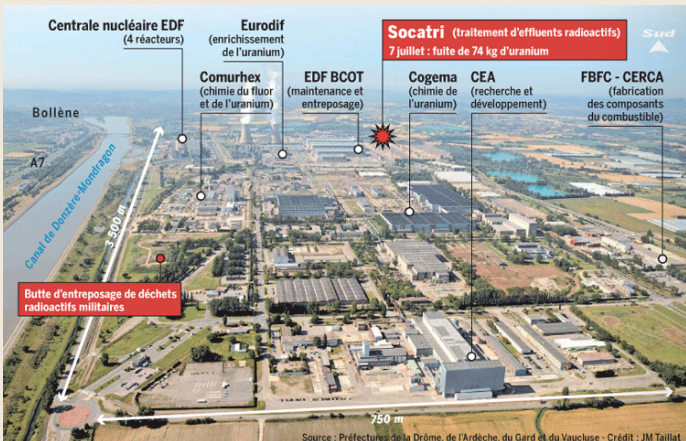
**STOP TRICASTIN EST UN COLLECTIF D'ASSOCIATIONS ANTI-NUCLÉAIRES DES DÉPARTEMENTS 07 - 13 - 26 - 30 - 84**

STOP-TRICASTIN.ORG

CONTACT@STOP-TRICASTIN.ORG



COLLECTIF STOP TRICASTIN STOP-TRICASTIN.ORG CONTACT@STOP-TRICASTIN.ORG



## LA PLUS GROSSE CONCENTRATION D'INDUSTRIES NUCLÉAIRES ET CHIMIQUES DE FRANCE

**1** Le site nucléaire du Tricastin est un complexe industriel regroupant des installations du cycle du combustible nucléaire et une centrale électronucléaire de quatre réacteurs de 900 Mgwatt alimentés au MOX (Combustible à base de Plutonium, celui de la catastrophe nucléaire de Fukushima).

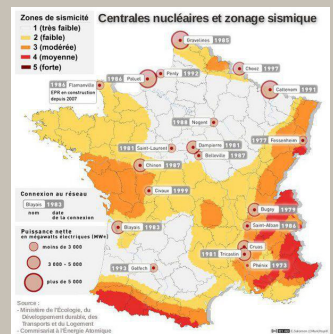
L'utilisation du MOX est plus dangereuse que celle de l'uranium : elle provoque une augmentation du risque de criticité (emballement de la réaction en chaîne dans le réacteur) ; la proximité avec des entreprises centrées sur la chimie de l'uranium (fabrication et exploitation du combustible nucléaire) majeure donc considérablement les risques en cas d'accident grave.

C'est la plus importante concentration d'industries nucléaires et chimiques de France, la plus étendue du pays, devant l'usine de retraitement de La Hague.

Plus de 4 000 employés travaillent dans un important réseau d'entreprises qui se répartissent en trois sites séparés mais voisins : la centrale électrique EDF sur la commune de Saint-Paul-les-Trois-Châteaux ; Areva, qui comprend six entreprises du groupe ; et le CEA. Chaque installation rejette quotidiennement de la radioactivité dans l'air et dans les eaux.

Le personnel intérimaire est maltraité : 80 % des ouvriers de la maintenance des centrales nucléaires françaises viennent désormais de la sous-traitance (jusqu'à 7 niveaux). Le malaise du personnel engendre de graves dysfonctionnements, dont les conséquences peuvent être vertigineuses lorsqu'il s'agit d'énergie atomique.

## RISQUES SISMIQUES ET RISQUES D'INONDATION



**2** La vallée Rhône-Durance est une zone sismique dite « à risques ». À une certaine de kilomètres de Tricastin, à Lambesc, un séisme de 6,2 a été enregistré en 1909. Selon le site internet de l'IRSN « C'est le séisme le plus dévastateur qu'ait alors connu, de mémoire d'homme, la France métropolitaine ». À l'époque le nucléaire n'existait pas, le Tricastin résisterait-il à une catastrophe de même ampleur ?

En matière d'inondation le risque pourrait venir de la rupture d'un barrage en amont de la centrale. La rupture du barrage de Vouglans dans le Jura (130 m de haut, qui retient 605 millions de m3 d'eau) prise en compte par la préfecture de la Drôme, dans son dossier départemental des risques majeurs 2004, pourrait provoquer une onde atteignant Valence en 16h10.

Cette onde serait ressentie jusqu'à la Coucourde, dit le rapport, et Tricastin serait obligatoirement touché.

## LE VIEILLISSEMENT DES INSTALLATIONS, UN ENJEU DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ

**3** Le site du Tricastin comporte l'une des plus vieilles centrales nucléaires du pays, dont les réacteurs conçus à la fin des années 1960 / début des années 1970 et mis en service dans les années 1980/81 ont dépassé leur âge limite de 30 ans. Elle est en fin de vie !

Tous les composants des réacteurs sont soumis à la fatigue des matériaux, la corrosion, et l'irradiation : les générateurs de vapeur, l'enceinte de béton, la tuyauterie, les soudures les pompes, tout... et en particulier la cuve qui joue un rôle essentiel vis à vis des trois fonctions de sûreté du réacteur tel le confinement de la matière radioactive, la maîtrise de la réaction en chaîne et le refroidissement du cœur.

Certaines pièces peuvent être changées mais la cuve en acier qui contient le cœur du réacteur est l'élément crucial que l'on ne pourra jamais remplacer, pourtant elle subit à la fois une température élevée (300°C), une pression importante et une forte irradiation au cours du fonctionnement de la centrale.

Sous l'effet des neutrons, l'acier de la cuve devient plus « fragile » : sa résistance à la rupture est amoindrie en présence d'un défaut.

Or un rapport de l'Autorité de Sûreté Nucléaire de novembre 2010 signale 17 défauts non-correctibles (fissures) sur la cuve du réacteur N°1 du Tricastin !

Le vieillissement entraîne aussi une augmentation progressive du nombre d'incidents (plusieurs centaines depuis 10 ans tels que : fuite, court-circuits, rejets atmosphériques, contamination de travailleurs, par exemple une centaine le 23/07/2008... voir le détail sur [http://www.dissident-media.org/infonucleaire/fuite\\_tricastin.html](http://www.dissident-media.org/infonucleaire/fuite_tricastin.html)).

## L'IMPOSSIBLE PROTECTION DES POPULATIONS EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE GRAVE : L'INSUFFISANCE DU PPI

**4** Le PPI (Plan Particulier d'Intervention) est un plan destiné à mettre à l'abri ou évacuer les populations en cas d'accident nucléaire ou chimique.

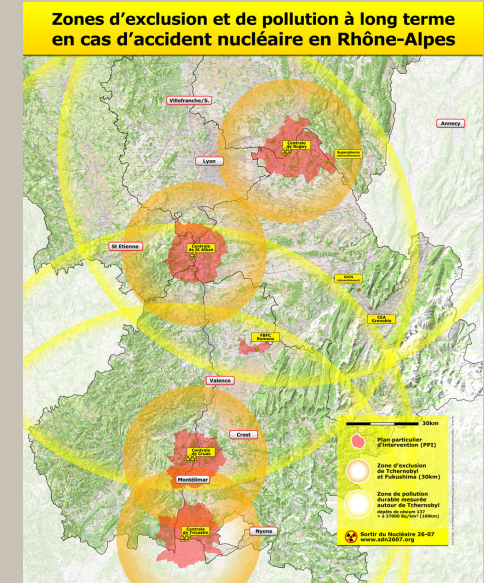
Ce plan, déclenché par le préfet, ne concerne que le périmètre de 10 km de rayon autour de la centrale, hors les radiations ne resteront pas confinées dans ce périmètre restreint, surtout s'il y a du mistral.

Fukushima a montré que les radiations pouvaient parcourir des centaines de km : Tokyo a été touchée à 250 km !

Il faut savoir que l'évacuation des populations riveraines est principalement à la charge des mairies qui devraient faire face.

**À partir de quelle contamination dans l'air on évacue ? Avec quels moyens ? Dans quels délais ? Pour aller où ?**

En réalité les pouvoirs publics comptent sur l'auto-évacuation de la majeure partie de la population de la région touchée avec les risques d'improvisation et de panique associés.



Dans un rayon de 10 km autour de Tricastin : 54 000 habitants  
Dans un rayon de 100 km : 2 600 000 habitants